



Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du Collège Gaston Bachelard, association régie par la loi de 1901, a pour vocation :

- D'impulser et d'organiser des actions citoyennes et culturelles permettant de rassembler les élèves du collège
(Carnaval, après-midi des talents, collecte de vivres, journées à thème ...)
- De responsabiliser les élèves, de valoriser leurs compétences et de mettre en lumière les différentes qualités nécessaires au travail de groupe
(Ecoute, entraide, volontariat, disponibilité ...)
- De participer aux grands rendez-vous culturels rythmant le collège
(Le big challenge, le cross, la parade métisse ...)

*Les parents souhaitant soutenir financièrement les actions du FSE dont leurs enfants bénéficient, peuvent remplir la fiche ci-jointe et joindre un chèque d'un montant minimum de **7 euros**.*

*Le chèque doit être libellé à l'ordre du **FSE du collège Gaston BACHELARD** et doit porter le nom et le prénom de l'élève au dos.*

Tout élève qui participe à des activités encadrées par le FSE doit être à jour de sa cotisation et avoir rempli le formulaire.

Merci de votre intérêt et bonne rentrée à
toutes et à tous



Inscription au FSE 2020-2021

Je, soussigné(e)..... responsable légal de l'élève :

Nom :

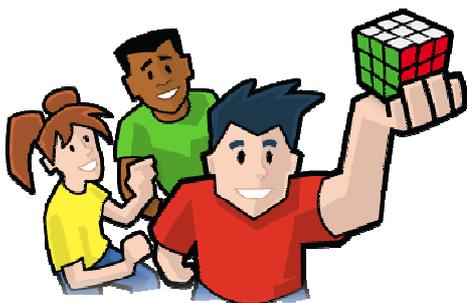
Prénom :

souhaite que mon enfant adhère au Foyer Socio-Educatif et bénéficie de ses activités.

Je joins à l'inscription la cotisation d'adhésion (à partir de 7€ par élève).

Fait à, le

Signature du responsable légal(e) de l'élève :



CADRE RESERVE AU FSE

Règlement :

- Chèque versé deeuros le
(noter nom prénom de l'élève au dos du chèque)
- Manquant

document à conserver toute l'année scolaire